

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD**

## **AVIS PUBLIC**

### **ALIÉNATION DE BIENS**

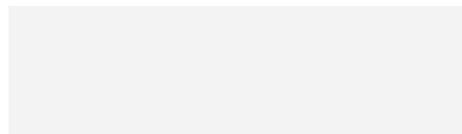
Conformément au paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la  
*Loi sur les cités et villes*

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, de ce qui suit :

Pour faire suite à l'autorisation par le conseil municipal à la séance du 15 mai 2018, le lot 6 256 096 (anciennement une partie du lot 4 517 869) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, situé dans le secteur du chemin Larocque, a été vendu le 14 février 2019 à la compagnie 9171-4873 Québec inc., représentée par M. Léo Deschambeault, pour la somme de 33 931,42 \$, produit net de la vente.

Pour faire suite à l'autorisation par le conseil municipal à la séance du 20 novembre 2018, le lot 3 817 876 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, situé à l'intersection de la rue Saint-Jean-Baptiste et de l'avenue du Lac, a été vendu le 31 janvier 2019 à la compagnie Arnold Radu MD inc., représentée par M. Arnold Radu, pour la somme de 252 945 \$, produit net de la vente.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 22 février 2019.



Alain Gagnon, MAP, OMA  
Greffier